

Les organisations signataires



Envie d'en savoir plus ?

Retrouvez l'intégralité des propositions sur www.loi-integrale.fr

Adresse mail : contact@loi-integrale.fr

COALITION FÉMINISTE LOI INTÉGRALE

NOS PROPOSITIONS POUR UNE LOI CADRE INTÉGRALE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES



Depuis 2017, le mouvement #MeToo a mis en lumière le fait que les violences sexuelles sont une réalité très largement partagée par **les femmes et les enfants et sont perpétrées par des hommes de tous les milieux. Pourtant, la réponse judiciaire, politique et institutionnelle est très loin d'être au rendez-vous en France.** Alors que les faits enregistrés pour violences sexuelles ont explosé (+282% entre 2017 et 2023), le nombre de condamnations reste extrêmement faible. 94% des affaires de viol ont été classées sans suite en 2021. Rappelons que la moitié de ces violences sexuelles sont perpétrées par un conjoint ou un ex-conjoint. Cette impunité s'ajoute au **manque criant de moyens alloués à la lutte contre cette réalité** et pour accompagner les victimes.

Dès lors, comment s'étonner que ces violences et la culture du viol qui les rend possible ne reculent pas ? **Grâce au courage de Gisèle Pélicot, plus personne ne peut détourner les yeux face à l'horreur des violences sexuelles et à leur effroyable banalité.**

Il est urgent d'agir !

Associations féministes, syndicats, juristes, défenseur.es des droits humains et expert.e.s ont donc mis en commun leurs expertises et leur expérience de terrain et ont élaboré près de 130 propositions (législatives, réglementaires, budgétaires...) pour qu'enfin, les pouvoirs publics apportent une réponse globale et cohérente à ce problème massif.

De quelles violences parle-t-on ?

La loi que nous demandons vise à faire **reculer toutes les formes de violences sexuelles** : viols, agressions sexuelles, harcèlement sexuel, prostitution, proxénétisme, traite des êtres humains, violences obstétricales et gynécologiques, mutilations sexuelles féminines, mariages forcés et violences sexuelles en ligne, que les auteurs et les victimes soient majeur.es ou mineur.es, que ces violences aient lieu au sein ou en dehors du couple.

Les solutions existent. Mettons-les en œuvre !